

COMMUNE DE SAINT-DENIS
DGA/ DU / Economie/ Commerce/ Artisanat

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 30 août 2014
Rapport n°14/5-17

**OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
DON D'UN VEHICULE A LA VILLE**

La Régie Marchés et Droits de Place est propriétaire d'un véhicule dont les caractéristiques techniques et administratives sont les suivantes :

- marque : Renault,
- modèle : Twingo,
- cylindrée : 1 461 cm³,
- carburateur : diesel,
- immatriculation : AD 067 TA,
- date de mise en circulation : 21/10/2009,
- kilométrage : ne peut être déterminé compte tenu de l'état du véhicule,
- couleur : blanc,
- nombre de places assises : 4 (y compris chauffeur),
- état général : correct.

La Régie n'ayant plus l'utilité de ce véhicule souhaite en faire don à la collectivité.

Aussi, il vous a proposé d'approuver le principe du don (cession à titre gratuit) de ce véhicule au profit de la Commune afin de pouvoir effectuer les démarches administratives de transfert de propriété préalables à l'utilisation de celui-ci par les services municipaux.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/09/2014



Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 30 août 2014
Délibération n°14/5-17**OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
DON D'UN VEHICULE A LA VILLE****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 14/5-17 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MELADE Thierry, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Aménagement/ Développement Durable, et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Accepte le don au profit de la Ville par la Régie Marchés et Droits de Place du véhicule dont les caractéristiques techniques et administratives suivent :

- | | |
|-------------------------------|---|
| - marque : | Renault, |
| - modèle : | Twingo, |
| - cylindrée : | 1 461 cm ³ , |
| - carburateur : | diésel, |
| - immatriculation : | AD 067 TA, |
| - date de mise en circulation | 21/10/2009, |
| - kilométrage | ne peut être déterminé compte tenu de l'état du véhicule, |
| - couleur | blanc, |
| - nombre de places assises | 4 (y compris chauffeur), |
| - état général | correct. |

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.

Nom _____

Domicile _____

Date

Signature

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

- (L1) Genre national
- (L2) Carrosserie (CE)
- (L3) Carrosserie (désignation nationale)
- (K) Numéro de réception par type (si disponible)
- (P1) Cylindrée (en cm³)
- (P2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
- (P3) Type de carburant ou source d'énergie
- (P6) Puissance administrative nationale
- (Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
- (S1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
- (S2) Nombre de places assises (le cas échéant)
- (U1) Niveau sonore 81 arrt (en dB(A))
- (U2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
- (N7) CO2 (en g/km)
- (N9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
- (D1) Dates de visites techniques
- (T1) Montant de la taxe régionale en Euro
- (T2) Montant de base pour redépense des agents de formation professionnelle dans le transport en Euro
- (T3) Montant de la taxe additionnelle CO2 au moment de l'octroi en Euro
- (T4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
- (T5) Montant de la taxe pour adaptation du certificat d'immatriculation en Euro
- (T6) Montant, pour des taxes, de la réponse en Euro
- (T7) Montant de la taxe régionale en Euro

Communauté européenne

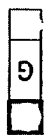
Republique Française
Ministère de l'Intérieur

**Certificat
d'immatriculation**

Permis de circuler; Ouedden o regnane; Registratsion:
Zlasuryshestvanyuy; Registratsionnyy; Mera kulopopoc;
Registratsionnyy; Carta di circolazione; Registratsionnyy;
Registratsionnyy; Fozgati engoddy; Certificat de Registratsion;
Kartakomiss; Dovidk Registratsionnyy; Certificat de matricula;
Ouedden o evidenci; Pormno dovolenje; Rakstrodinodstus;
Registratsionnyy; Пормно доволenje; Rakstrodinodstus;
Certificat de immatriculatsion.

2009BJ70404

- (A) Numéro d'immatriculation
- (B) Date de la première immatriculation du véhicule
- (C1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
- (C3) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant déposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
- (C4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule (C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
- (D1) Marque
- (D2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
- (D2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
- (D3) Dénomination commerciale
- (E) Numéro d'identification du véhicule
- (E1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
- (E2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
- (E3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
- (F) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositifs d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
- (G1) Poids à vide national
- (H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
- (I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
- (J) Catégorie du véhicule (CE)



Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation A. AD-067-TA Date de 1^{re} immatriculation B 21/10/2009
C.1 MAIRIE ST DENIS - REGIE DES MARCHES

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

2 RUE PASTEUR
97400 ST DENIS

D.1 RENAULT

D.2 CNOEOS

D.2.1 MRE5021FJ802

D.3 TWINGO

E. VF1CNOE0540053466

F.1 1420 F.2 1420 F.3 1770

G 1155 G.1 1080

J M1 J.1 VP J.2 AB J.3 CI

K e2*2001/116*0359*07

P.1 1461 P.2 47 P.3 GO P.6 4

Q S.1 4 S.2 U.1 83

U.2 2813 V.7 113 V.9 70/220*2003/76EUR04

X.1 VISITE AVANT LE 21/10/2013

Y.1 156 Y.2 0

Y.3 0 Y.4 4

Y.5 2.5 Y.8 162.5

Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation,
le sous-directeur de la circulation
et de la sécurité routières

[Signature]
M. SALLER

H

I 21/10/2009

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

COUPON DÉTACHABLE

AD-067-TA 21/10/2009

2009BJ70404

VF1CNOE0540053466

RENAULT

MAIRIE ST DENIS - REGIE DES MARCHES

CRFRAAD067TA1VF1CNOE054005346650910215VP<<<<

CI<<RENAULT<<<<<<TWINGO<<<<<<2009BJ7040446

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14517-2-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014

IMPRIMERIE NATIONALE - 340226-1400-02 01 CERTIFICAT D'IMMATRICULATION 3/09

2M00719823563

D
G